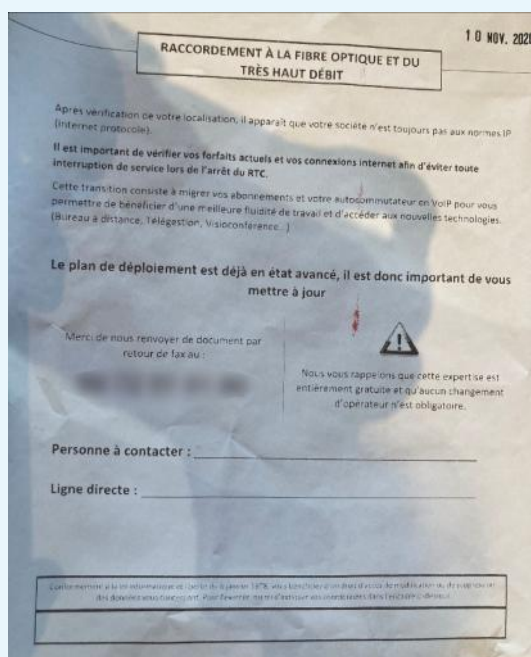


Alerte démarchage abusif

DORSAL, syndicat mixte du mixte en charge du déploiement du réseau public de fibre optique en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, alerte les communes, entreprises et habitants du Limousin sur des démarchages abusifs constatés dans plusieurs communes ces derniers jours.

DORSAL rappelle qu'aucune démarche vis à vis des offres internet actuelles ne doit être réalisée dans le cadre du chantier de déploiement.



Lorsque que la fibre est disponible sur une commune (3 mois environ après la fin des travaux), une information officielle de DORSAL et/ou des départements et de NATHD (société publique délégataire de DORSAL) est adressée aux habitants et entreprises concernées.



Cette communication précise :

- la marche à suivre pour se raccorder (si volonté de souscrire à une offre fibre).
- les opérateurs partenaires proposant des offres sur le réseau public.

Les élus locaux sont prévenus en amont et associés à cette communication.

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE ET CONNAÎTRE LE CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT SUR NATHD.FR